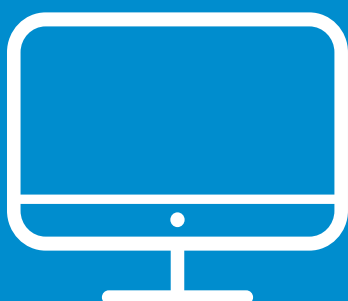


Renouveler vos ordonnances, C'EST SIMPLE COMME 1, 2 OU 3!



AVEC LE SITE WEB

- En créant et en utilisant votre dossier santé sur le site www.uniprix.com.

1



AVEC L'APPLICATION MOBILE

- En créant et en utilisant votre dossier sur l'application Uniprix de votre cellulaire ou de votre tablette.

2



AVEC MON PLAN
RENOUVELLEMENT

- En synchronisant et en automatisant le renouvellement de vos ordonnances grâce à Mon plan renouvellement*.

3

Des questions? Renseignez-vous auprès de l'équipe du laboratoire!

* Dans les succursales participantes seulement.

Un message des pharmaciens-propriétaires
affiliés à 

Les pharmaciens sont les seuls
responsables de l'exercice de la pharmacie.